

N° 1758/FA/PhD/2017

Paris, le 06 juin 2017

**PROCES VERBAL DE LA REUNION COMITE DIRECTEUR
DU SAMEDI 13 MAI 2017 à CANET EN ROUSSILLON**

Membres présents : Fabienne ALBERT, Philippe ARCENS, Jacques JORDA, Mathieu KHEDIMI, Christophe RUIDAVETS, Marie-Thérèse SANCHEZ SCHMID, Colette TIGNERES, Marc PALANQUES, Xavier VASSON, Jean-Christophe VERGEYNST.

Membres excusés : Vincent BLERIOT, Valérie DUMONTET, Nadine ESCANDE, Xavier FABRE, Richard FRILEUX, Peggy FRITSCH, Daniel GUINGUET, Georges RAILLON, Régis OSMONT, Christian VALERO, Eric VERGNIOL.

Membre absent : Michel JOURDAN, Laurent MORENO.

Assistaient à la réunion : Anne LHEUILLET, Patrice RODRIGUEZ, Enrique VALVERDE.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la réunion 2 avril 2017
- Conception et préparation du congrès, notamment par la présentation de supports power point par département dans l'état d'esprit de la conférence de presse du 29 avril
- Présentation des propositions d'évolution des Instructions financières
- Préparation de la finale du Championnat de France et proposition de faire une soirée le 3 juin 2017
- Point sur la World Cup XIII fauteuil
- Compte rendu de la réunion avec les clubs d'Elite et présentation du Calendrier de la saison prochaine
- Démission de Mme Valérie Dumontet du poste de Secrétaire Générale, du fait du lien financier qui va bientôt exister entre le Département de l'Aude et la FFRXIII (élément nouveau depuis le 2 juillet, en lien avec l'organisation de la World Cup, de la finale du Championnat de France à Narbonne....et de futurs liens en conséquence de la localisation du siège à Carcassonne), ce qui crée un conflit d'intérêt avec sa fonction dans l'exécutif départemental. Mais, elle reste membre du CODIR et en soutien au Président et au projet qu'il porte avec la gouvernance collégiale.
- questions diverses.

Le président ouvre la réunion et présente Anne LHEUILLET, secrétaire bilingue, qui est bénévole auprès de la FFR XIII et qui assistera donc à tous les CODIR.

Approbation du procès-verbal de la réunion 2 avril 2017

Le procès-verbal est voté à l'unanimité.

Au sujet de Mr Osmont et du courrier reçu en lien avec ce PV, le président précise qu'il a assisté à l'assemblée générale de la ligue Paris Ile de France mais qu'il n'a pas assisté au vote, comme l'a attesté le courrier du secrétaire administratif Philippe Dallongeville.

Mr Osmont n'a pas répondu à la main tendue par le président. Il continue à s'épancher sur les réseaux sociaux. Le président fait part de sa déception et de son incompréhension.

Le CODIR a donc décidé de prendre une sanction à l'encontre de Mr Osmont et de soumettre au vote de l'assemblée générale sa suspension pendant 6 mois de toute activité au sein du CODIR ou du BE. Une lettre d'explication est jointe au présent PV.

Conception et préparation du congrès :

La date est fixée au dimanche 2 juillet 2017 sous réserve de la disponibilité des lieux.

Le déroulé :

- 9h-10h : Accueil et enregistrement des pouvoirs. Seuls les licenciés avec des licences valides seront acceptés.
Afin que les informations qui seront présentées durant ce Congrès aient la portée nécessaire auprès des Clubs des Ligues et des Comités, nous souhaitons vivement la présence par entité du Président, du Secrétaire Général, du Trésorier, du Directeur sportif, du responsable du médical ou toute personne mandatée par le président du club.
- 10h-12h : ouverture du congrès. Mr Alain Ferrand, maire du Barcarès, introduction du président Marc Palanques qui va présenter le déroulé du congrès, Présentation du bilan moral par Mme Dumontet et d'un bilan financier intermédiaire par le comptable Mr Roucoux.
Vote du nouveau commissaire aux comptes.
Vote du remplacement de Mr Soppelsa au sein du CODIR.
- 12h : collation
- 13h30-16h : Ateliers
- 16h-16h30 : un retour des ateliers sera fait par les président de départements au Président de la FFR XIII. Pendant ce temps-là, les participants seront invités à prendre une pause.
- 16h30-17h : clôture du séminaire.

Chaque Président de département fera une présentation sous forme de power point.

Présentation des propositions d'évolution des Instructions financières.

Les nouvelles instructions financières ont été présentées aux membres du CODIR. Quelques points sont encore à préciser.

Préparation de la finale du Championnat de France

Un appel à bénévoles a été lancé, plusieurs personnes se sont déjà manifestées.

Point sur la World Cup XIII fauteuil.

Le Président fait un point sur l'organisation et l'avancement des négociations à date.

Les choses vont dans le bon sens, les fédérations étrangères ont salué le professionnalisme de l'organisation de cette coupe du monde.

Présentation de la nouvelle mouture du championnat :

La réunion avec les clubs d'élite et de DN s'est bien déroulée, la grande majorité des clubs a répondu présente. Les discussions ont été enrichissantes et constructives.

Retrait de Mme Dumontet du poste de Secrétaire Générale :

Tout en restant membre du CODIR, en soutien au Président et au projet qu'il porte avec la gouvernance collégiale, Mme Valérie Dumontet a fait part de son obligation de se retirer du poste de Secrétaire Générale, en raison du lien financier qu'il existera avec son mandat de Conseiller Départemental et les subventions du Conseil Départemental de l'Aude accordées à la Coupe du monde XIII Fauteuil.

Le CODIR accepte ce retrait et précise que Mme Dumontet devra présenter le rapport moral le jour du congrès.

De fait, le CODIR approuve à l'unanimité la proposition du président de remplacer Mme Dumontet par Mme Albert.

Questions diverses

→ Suite à la démission de Mr Soppelsa, le CODIR coopte à l'unanimité Mme Marie MIGNOT, ex-trésorière d'un club d'Elite, expert-comptable et commissaire aux comptes.

→ Afin de nous aligner sur tous les pays européens, les tranches d'âge des catégories vont changer avec la prise en compte du 31 aout de chaque année.

L'année prochaine voilà comment s'organiseront les catégories :

Premiers pas U6 : du 1^{er} septembre 2011 au 31 aout 2013

Pupilles U8 : du 1^{er} septembre 2009 au 31 aout 2011

Poussins U10 : du 1^{er} septembre 2007 au 31 aout 2009

Benjamins U12 : du 1^{er} septembre 2005 au 31 aout 2007

Minimes U14 : du 1^{er} septembre 2003 au 31 aout 2005

Cadets U16 : du 1^{er} septembre 2001 au 31 aout 2003

Juniors U19 : du 1^{er} septembre 1998 au 31 aout 2001

Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Une information sera envoyée aux clubs très rapidement.

→ L'arbitrage vidéo de la finale du 3 juin sera assuré par le DTN. L'entraîneur pourra demander la vidéo une fois par mi-temps.

Le Président,

La Secrétaire Générale,

Marc PALANQUES

Fabienne ALBERT